

Proverbe

Vous les femmes, vous écoutez plus le cœur et moins la bêtise, c'est pour ça que vous vivez plus longtemps.

(Carlos Ruiz Zafón)

Dates à retenir

Prochaines dates de tombée de la disponibilité :

Section Nord : 4 décembre 2017
pour les périodes 13, 1 et 2,
soit du 4 mars au 26 mai 2018

Section Sud : 30 septembre
pour la période 9, soit du 12 novembre au
9 décembre 2017

Prochain affichage de postes (avec processus):
Du 10 au 24 octobre

Sommaire

- Proverbe
- Dates à retenir
- Assemblée générale
- CHSLD Brassard
- Formation FIQ
- Calendrier des affichages de postes
- Manque de personnel
- Mise au point sur la disponibilité
- Campagne du Fonds de Solidarité FTQ
- Notre assiette, nos habitudes, notre planète

Assemblée générale régionale du FIQ-SIL

Nouvel endroit :
Salle du Cerf Blanc
à L'Assomption

1115 Boulevard de l'Ange Gardien N.,
L'Assomption, QC J5W 1N7



Mercredi le 4 octobre 2017
Début de l'Assemblée à 19h

*****Formule 5 à 7 avec repas léger***
à compter de 17 heures**

Inscription obligatoire pour le 5 à 7

Remplissez le coupon disponible ci-dessous, à votre bureau syndical ou sur notre site web au www.fiqsil.com

Le kilométrage sera remboursé aux personnes qui en feront la demande.

COUPON D'INSCRIPTION POUR CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE

Prénom : _____ Nom : _____
(En lettres moulées) (En lettres moulées)

Centre d'activités : _____

Téléphone : _____ Numéro d'employé : _____

**Retournez votre coupon d'inscription par courrier interne ou en personne
À l'un de nos bureaux syndicaux FIQ-SIL,
au local 5E-20 du Centre Hospitalier de Joliette
ou au local B0-120 du CH Pierre-Le Gardeur**

Manque de personnel au CHSLD Brassard, l'Employeur n'a pas agi.

En mai 2017 nous avons dénoncé plusieurs postes vacants non réaffichés créant un important manque de personnel. On nous a affirmé qu'un travail serait fait rapidement afin de pouvoir afficher les postes en septembre. Or il n'y a eu aucun poste dans l'affichage du 12 septembre.

Nous avons finalement appris que les travaux prévus étaient à peine débutés. Ainsi, par la faute de l'Employeur, nous nous retrouvons avec des quarts effectués par des équipes volantes et même par des agences, incluant du TS et du TSO, ce qui n'aide en rien à stabiliser les équipes de travail.

Nous avons réclamé un affichage spécial et envoyé une lettre à la direction du personnel.

Claude Lavallée, agente syndicale

Formation accréditée offerte par la FIQ

Si vous êtes parmi les personnes qui ont eu la chance de gagner la formation en ligne « prévention du suicide » offerte par la FIQ en début d'été, n'oubliez pas que vous avez jusqu'au 20 octobre pour la compléter car elle ne sera plus disponible après cette date.

Guylaine Riendeau, v.-p. multimédia

Calendrier des affichages de postes 2017-2018

C'est seulement au mois d'août dernier que l'Employeur nous a transmis le calendrier des affichages de postes pour la prochaine année. Ce calendrier étant harmonisé dans tout le CISSS, les affichages seront publiés en même temps dans le Nord et dans le Sud.

Afin de vous informer le plus rapidement possible des postes offerts ou de la publication des listes de candidatures, nous continuerons à transmettre cette précieuse information le plus rapidement possible.

Facebook : Le jour de la date du début de l'affichage à 16h ou le lendemain selon circonstances.

Site www.fiqsil.com : vous pouvez avoir accès à cette information en cliquant sur l'actualité correspondante.



Vous devez vous tenir informées de tout changement concernant les postes affichés auprès de l'Employeur avant la fin de l'affichage car les corrections sont fréquentes et nous ne pouvons pas nous rendre responsables d'erreurs de transmission de ces données puisqu'elles relèvent de l'Employeur.

Affichage	Période d'affichage	Date de nomination	Date d'intégration
1 (sans processus)	12 au 26 septembre 2017	12 octobre 2017	Au plus tard 60 jours après la nomination
2 (avec processus)	10 au 24 octobre 2017	9 novembre 2017	
3 (sans processus)	21 novembre au 5 décembre 2017	21 décembre 2017	
4 (avec processus)	16 au 30 janvier 2018	15 février 2018	
5 (sans processus)	13 au 27 février 2018	15 mars 2018	
6 (sans processus)	3 au 17 avril 2018	3 mai 2018	
7 (avec processus)	8 au 22 mai 2018	7 juin 2018	

VOYAGE DE RÊVE EN TÊTE ?

Visitez lapersonnelle.com/concours pour découvrir les détails du concours 2017!

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.



FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

+



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation et entreprise

Manque de personnel...

Depuis plusieurs mois, nous vivons un manque de professionnelles en soins. Le temps supplémentaire, qu'il soit fait de façon volontaire ou non, fait partie du quotidien. Quand on y ajoute l'utilisation régulière des plans alternatifs et du travail à « moins un », c'est l'épuisement de plusieurs équipes soignantes et la sécurité des patients qui devient préoccupante.



Puisqu'il n'y a eu aucune intervention de la part de la DSI, nous avons conclu que cette Direction ne semble pas s'inquiéter outre mesure des impacts reliés à un tel manque de ressources. On s'est contenté de nous affirmer que tout allait bien puisqu'il n'y avait pas eu d'augmentation significative du nombre de rapport d'accident...

Plusieurs représentations ont été faites au cours de l'été et certaines situations ont été réglées au compte-gouttes. Nous dénonçons le fait que l'Employeur utilise la menace de représailles pour nous forcer à demeurer en poste, allant même jusqu'à nous accuser d'être la cause de bris de service alors que la plupart des absences sont connues depuis longtemps... Le problème de personnel ne pourra être réglé que dans le respect des personnes impliquées.

Guyline Riendeau, v.-p. multimédia

Mise au point sur la disponibilité

Quelle est la différence entre une journée de poste d'équipe volante et une journée de disponibilité additionnelle?

La journée de poste est inscrite à votre horaire comme étant une journée où vous êtes obligée d'accepter de travailler sur tous les centres d'activités où vous avez été formée.

Une journée de disponibilité supplémentaire vous permet de spécifier les centres d'activités où vous acceptez d'effectuer un quart de travail en plus de votre poste.

Si vous n'aimez plus travailler dans un centre d'activités où vous avez été formée, vous ne pourrez pas vous y soustraire lors de vos journées de poste « équipe volante ». Vous aurez toutefois la possibilité d'y retirer votre disponibilité mais l'Employeur aura le droit de vous y affecter jusqu'à ce qu'il se soit écoulé un an depuis la date où vous avez été orientée.

Aussi, n'oubliez pas que les allocations de déplacement ne s'appliquent que sur les journées de poste.

Espérant vous avoir éclairé un peu, je vous invite à communiquer avec nous pour toute question.

Guyline Riendeau, v.-p. multimédia

Quoi faire si on vous pointe pour un TSO?

Vous signifiez que vous ne voulez pas rester en TSO

- **Votre chef de service insiste, vous lui expliquez les raisons qui justifient votre décision :**
 - Vous ne vous sentez pas apte physiquement et mentalement à continuer;
 - Vous avez des responsabilités familiales;
 - Malaises psychologiques;
 - Vous vous référez à votre code de déontologie qui mentionne qu'une professionnelle est la seule personne qui peut juger si elle est apte ou non à effectuer ses tâches.
- **Votre chef de service insiste encore et refuse votre départ. Il vous parle de possibles représailles.**
- **Vous donnez un préavis raisonnable de 2 heures à l'Employeur pour qu'il trouve une solution. Le préavis ne s'applique pas si le TSO est connu depuis plus de 24 heures.**
- **À l'expiration du préavis, si aucune relève n'est trouvée, vous lui donnez un autre préavis de 2 heures et lui indiquez qu'après celui-ci, vous quitterez les lieux.**
- **Aucune relève n'est trouvée, le chef de service insiste et vous parle encore des conséquences possibles de votre départ.**

Si vous décidez de quitter!

- **Avisez le coordonnateur de votre départ;**
- **Assurez-vous d'être en mesure de démontrer que vous n'étiez pas apte à exercer votre travail ou que vous aviez d'autres obligations et que vous avez pris les moyens raisonnables pour les assumer;**
- **Avisez le syndicat au poste 2049 pour dénoncer la situation.**

Il est clair que la situation pourrait être différente si vous êtes seule dans votre installation c'est pourquoi chaque cas est différent. La plupart du temps, en centre hospitalier, votre départ ne mettra pas la vie des patients en danger.

Fonds de Solidarité FTQ Campagne REÉR automne 2017

Nous allons bientôt débiter une campagne d'information et d'adhésion. Venez rencontrer vos responsables locales lors de notre tournée des installations cet automne :

- CHSLD et CLSC St-Donat : le 2 octobre en A.M.
- CLSC Chertsey : le 2 octobre en P.M.
- CLSC et CHSLD St-Jean-de-Matha : le 16 octobre: en A.M.
- CLSC et CHSLD St-Michel-des-Saints : le 16 octobre: en P.M.
- CHSLD St-Gabriel: le 18 octobre en A.M.
- CLSC St Gabriel: le 18 octobre en P.M.
- CLSC Lavaltrie : le 31 octobre en A.M.
- CLSC Berthier : le 31 octobre en P.M.
- CHSLD Lanoraie : le 6 novembre en A.M.
- CHSLD ST-Eusèbe : le 6 novembre 2017 en P.M.
- CHSLD St-Liguori: le 13 novembre en A.M.
- Sépia Rawdon: le 13 novembre en P.M.
- CH Joliette : le 16 novembre à confirmer
- CHSLD St-Antoine de Padoue : le 20 novembre en A.M.
- CHSLD St-Jacques : le 20 novembre en P.M.
- CH Pierre-Le Gardeur : le 22 novembre à confirmer

Nous serons heureuses de vous rencontrer afin de vous informer sur le Fonds de Solidarité. Une cotisation REÉR par retenue sur le salaire permet des économies d'impôt supplémentaires très intéressantes.

Guylaine Riendeau et Geneviève Boulet,
Responsables locales du Fonds de Solidarité FTQ au CISSSL



Section nord

1000, Boul. Ste-Anne, Bureau 5E-20
St-Charles Borromée, J6E 6J2
Tel : 450-759-8222 poste 2049
ou sans frais : 1-866-752-1406
Fax : 450-752-8335
courriel : info@spssnl.qc.ca



Section sud

911, Montée des Pioniers,
Bureau B0-120
Terrebonne, J6V 2H2
Tel : 450-654-7525 poste 20113
Fax : 450-585-2797
courriel : sils-fiq@bellnet.ca

Notre assiette, nos habitudes, notre planète!

L'équipe des jeunes de la FIQ a décidé de se mobiliser afin de vous sensibiliser à un sujet sur lequel se positionne la FIQ soit : l'environnement.

Saviez-vous que si tous les habitants de la terre consommaient comme les nord-américains, nous aurions besoin de 3 à 5 planètes pour vivre? Que 30 à 50% des aliments produits sont gaspillés?

Nos assiettes nous mentent et jouent sur notre santé. Nous avons souvent une impression de diversités dans nos choix mais quand nous remontons plus loin dans la hiérarchie des compagnies, nous nous rendons compte que seulement quelques grandes compagnies ont le monopole. Les élevages de types industriels ont un impact sur la qualité des aliments. Ils produisent des aliments plus attrayants et ce, de façon plus rapide. L'utilisation des pesticides a des effets sur la nature et les insectes (disparition des abeilles) et est aussi reliée à certaines maladies comme le cancer du sein et le parkinson.

Comment pouvons-nous agir?

En modifiant notre alimentation et la façon dont nous choisissons nos aliments. On nous a proposé une technique pour nous aider à mieux consommer, soit la technique des 3N+J.



NU : Choisir des aliments avec le moins d'emballage possible et utiliser le moins d'emballage possible. Nous pouvons utiliser des sacs réutilisables, des boîtes à lunch zéro déchet, etc.

NON-LOIN : Acheter local. Nous pouvons encourager les marchés de solidarité, les artisans, ainsi que les marchés de fermiers. En plus d'aider l'environnement, vous aidez l'économie locale.

NATUREL : Aliment biologique, produits non transformés.

JUSTE : Commerces équitables.

Pour conclure, tout passe dans l'éducation relative à l'environnement et dans le changement de nos habitudes de vie.

Source : L'envers de l'assiette (conférence), Laurie Waridel, 17 mai 2017.

Audrey Bélanger, infirmière clinicienne, membre du Comité de relève.